



Martell Mumm Perrier-Jouët  
Pernod Ricard



DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

CERFA n° 14724\*3

MARTELL & CO

16170 ROUILLAC

Cuverie extérieure - Extension



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Site de LIGNERES / Extension Cuverie extérieure

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MARTELL

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

MIGUEL MAGALIE Directrice Industriel

RCS / SIRET

3 4 2 4 3 8 8 9 2 0 0 0 6 5

Forme juridique Société Anonyme

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Installations classées pour la protection de l'environnement	4755 Alcools de bouche d'origine agricole et leurs constituants présentant des propriétés équivalentes aux substances classées dans les catégories 2 ou 3 des liquides inflammables. 1. La quantité susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure ou égale à 5000 t. (voir tableau de classement n°1 à la page 14 du PAC déposé le 02 juillet 2020)

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société Martell exerce sur le site de Lignerès, les activités de stockage, de vieillissement d'eaux de vies et de mise en bouteille de cognac.

Ses installations et activités sont autorisées par l'arrêté préfectoral du 11 juin 2019.

Elle envisage la mise en place d'une extension de sa cuverie extérieure composée actuellement de 8 cuves inox de 2000 hl. Le site a fait l'objet d'une étude d'impact Protection de la nature en 2014 comportant notamment les éléments suivants:

Etude d'impact-Demande de défrichement-Demande de dérogation à l'interdiction pour la destruction, l'altération ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces et d'habitats d'espèces animales protégées - une évaluation des incidences sur les sites NATURA 2000

A l'issue de ces éléments, deux arrêtés ont été pris.

Le site est existant et autorisé par l'arrêté préfectoral du 11 juin 2019.

Un chapitre 4 sur les incidences des modifications en termes d'impact sur l'environnement est disponible à partir de la page 19 du Porter à Connaissance.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Augmentation de sa capacité de stockage d'eaux de vie pour assurer le développement de la société Martell pour être en adéquation avec les attentes des marchés.  
Continuer le développement de nos activités sur un site où nous avons la maîtrise foncière des terrains à proximité et où les risques environnementaux seront maîtrisés.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Gestion de la construction du projet avec un assistant à la maîtrise d'ouvrage.

Les grandes étapes seront:

- Terrassement
- Réalisation d'une maîtrise d'écoulement étanche,
- Réalisation d'un mur pour la maîtrise des flux thermiques entre l'installation existante et la nouvelle,
- Réalisation de réseaux enterrés pour rejoindre l'existant et le bassin de rétention du site.

La présentation des travaux est disponible au chapitre 3 page 9 du PAC .

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Il s'agit d'une extension de l'activité existante de stockage et de vieillissement des eaux de vie sur le site de Lignères.  
L'exploitation sera identique à l'actuelle

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Catégorie 1: Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, du tableau des seuils et critères annexé à l'article R 122-2 du code de l'Environnement.

L'installation consiste en une extension d'installation.

Le site est actuellement soumis à autorisation sous la rubrique 4755 de la nomenclature des ICPE et possède le statut SEVESO seuil haut par dépassement direct pour la rubrique 4755.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Les cuves seront implantées dans une maîtrise d'écoulement de 212 m <sup>2</sup> constitué par un radier en béton étanche entourée par des murets enduits pour en assurer l'étanchéité. Celle-ci dispose de deux avaloirs en son centre et indépendants reliés au réseau global pour rejoindre le bassin de rétention du site. L'ensemble des éléments de description du projet est donné au chapitre 3 à partir de la page 9 du PAC	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

L'extension des installations sera localisée en Nouvelle Aquitaine, dans le département de la Charente, sur le Site de Lignerès 16170 Rouillac.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 00° 03' 07" 5 Lat. 45° 47' 53" 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation

Oui

Non

environnementale ?

L'installation est autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 juin 2019. L'arrêté porte sur l'ensemble des installations du site de Lignerès et de Galibert.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup>

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déblais / remblais seront conservés sur le site pour les phases suivantes
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas sur cet endroit géographique du site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet concerne l'extension de la cuverie extérieure existante pour du stockage d'eaux de vie sur un site ayant le statut Seveso Seuil haut pour la rubrique 4755 par dépassement direct.  Par ailleurs, la commune est concernée par le risque Transports marchandises dangereuses au niveau de la départementale 959 située à 2.3 km au sud du site.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les risques naturels recensés sur la commune de Rouillac sont donnés sur le site géorisques .gouv.fr. Le seul risque naturel recensé est le suivant: La commune de Rouillac est située dans une zone de sismicité 3 (modéré)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les sources de bruit liées au projet concernent uniquement la phase des travaux  Aucun impact sur le bruit après la mise en place du projet.



	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le pied des bâtiments et voiries sont éclairés pour assurer la sécurité du site (SEVESO)</p> <p>Compte tenu de la situation géographique du site, il n'est pas concerné par des émissions lumineuses provenant de sources extérieures.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Tous les nouveaux éclairages sont à LED et possèdent des coupoles pour diriger le flux lumineux vers le sol.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les seuls rejets liquides provenant des installations concernent les eaux pluviales qui tomberont dans la maîtrise d'écoulement. Elles seront dirigées vers le bassin de rétention et relevées pour se rejeter dans le lac de l'usine puis dans le milieu naturel. Ces eaux sont analysées une fois par an.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas d'effluents industriels prévus</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>On est sur une cuverie INOX en plein air.</p> <p>Si un déchet était produit, il serait récupéré et envoyé vers une filière de traitement adéquate par une entreprise agréée.</p>

**Patrimoine /  
Cadre de vie  
/ Population**

Est-il susceptible de  
porter atteinte au  
patrimoine  
architectural,  
culturel,  
archéologique et  
paysager ?

Engendre-t-il des  
modifications sur les  
activités humaines  
(agriculture,  
sylviculture,  
urbanisme,  
aménagement),  
notamment l'usage  
du sol ?

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir le document déposé le 02 juillet 2020 Porter A Connaissance Cuverie Exterieur- Extension Site de Ligneres Rouillac Juin 2020 version 2 réalisé en collaboration avec l'APAVE

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cette extension s'inscrit dans le large programme d'extension du site qui a fait l'objet de nombreux dossiers réglementaires et avec l'objectif de développer nos activités sur un site où nous avons la maîtrise foncière des terrains à proximité et où les risques environnementaux seront maîtrisés.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

**Objet**

Toutes les annexes énumérées sont présentes dans le Porter à Connaissance déposé le 02 juillet 2020 et enregistré dans vos services.

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **COGNAC**

le **14/08/2020**

Signature

**MARTELL & CO**  
S.A. au capital de 954 110 665,71 €  
SIREN B 242 438 892 RCS Angoulême  
Place Ed. Martell - B.P. 21  
16101 COGNAC CEDEX  
*M. MIGON*